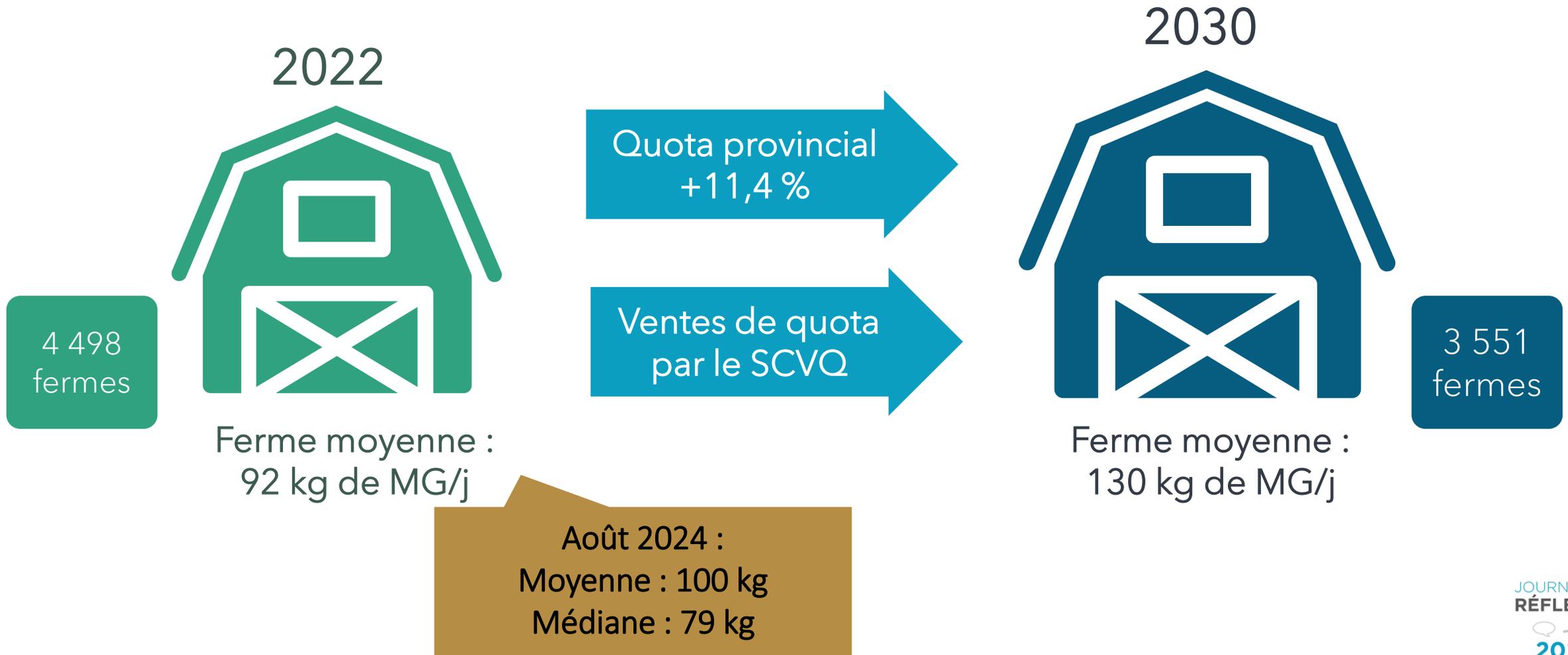




Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

# Révision de la politique de quota

# Retour sur les prévisions de 2023...



# Retour sur les prévisions de 2023...

Quota détenu	% fermes par strate en 2022	Départs annuels selon strate de taille (moy. 5 ans)	Proportion des départs pour une strate (moy. 5 ans)	% fermes en 2030, selon leur strate de 2022
<25	4 %	2 %	25 %	<1%
25-50	19 %	5 %	45 %	12 %
50-75	28 %	2 %	20 %	29 %
75-100	20 %	1 %	6 %	23 %
>100	29 %	1 %	3 %	36 %

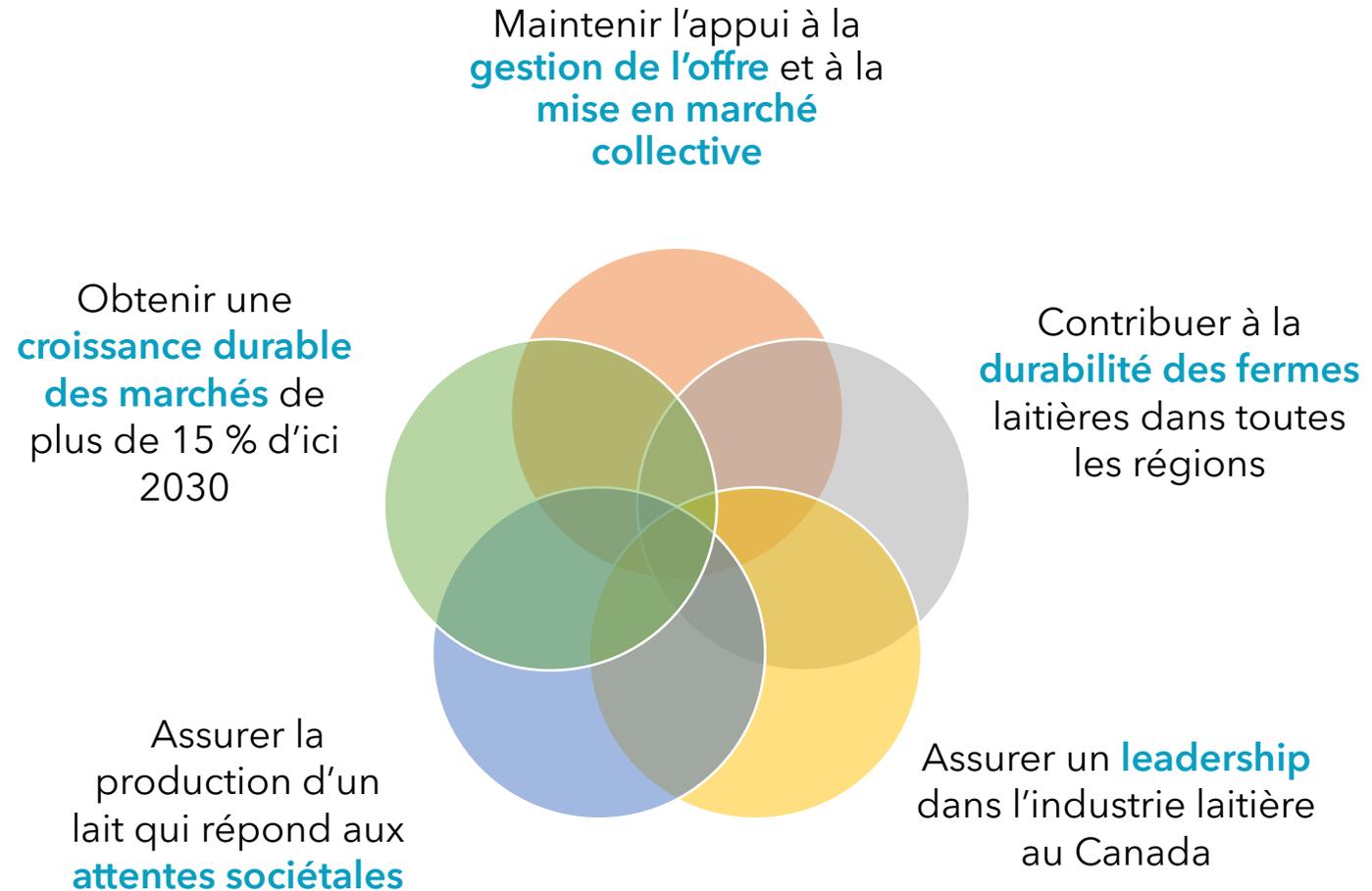
# Scénarios de croissance potentielle en fonction des règles actuelles

Décembre 2022	Décembre 2030			
Quota (kg de MG/j)	Croissance par le marché (+11,4%)	Croissance par le SCVQ	Croissance totale	Quota 2030
40	6	27	33	73
75	10	31	41	116
120	15	39	54	174
300	37	71	108	408
500	62	106	168	668
1 000	123	195	317	1 317



# La politique de quota, un outil pour atteindre les objectifs collectifs des producteurs de lait

- Durabilité des fermes
- Appui à la gestion de l'offre
- Croissance des marchés
- Leadership



# Dans le contexte d'un environnement d'affaires changeant, où on ne peut prédire ce qui s'en vient

Toutefois, on peut anticiper que :

- Code de pratiques :
  - Investissements et changements de pratiques d'ampleur variable pour la moitié des fermes
  - Contexte financier et coûts de construction peuvent influencer la capacité des fermes à réaliser ces investissements, du moins à court terme
- Croissance :
  - 1,1 G\$ pour racheter le quota des fermes qui vont cesser la production
  - Opportunité de croissance via le SCVQ, mais ce ne seront pas toutes les fermes qui pourront utiliser ce levier (installations, finances)

Taille du troupeau (vaches)	Fermes ayant des investissements à réaliser pour le Code
0-50	69 %
50-100	61 %
100-150	40 %
150-200	34 %
200+	17 %

Selon le portrait des fermes laitières réalisé par Valacta en 2020-2021 auprès de plus de 2 100 fermes du Québec.



# Comment la politique de quota permet-elle de répondre aux objectifs?

---

- **Assurer l'accessibilité et la transparence des transactions de quota**
  - Système centralisé avec des résultats publiés chaque mois
  - Prix plafond du quota
  - Encadrement des transferts de quota hors SCVQ
- **Appuyer des groupes de producteurs**
  - Accès au quota plus important pour les fermes sous la médiane (7 kg)
  - Programmes d'aide à la relève et au démarrage
  - Priorité d'achat pour le maintien de services en régions éloignées
  - Soutien collectif en plus des assurances disponibles pour les forces majeures



# Comment la politique de quota permet-elle de répondre aux objectifs?

---

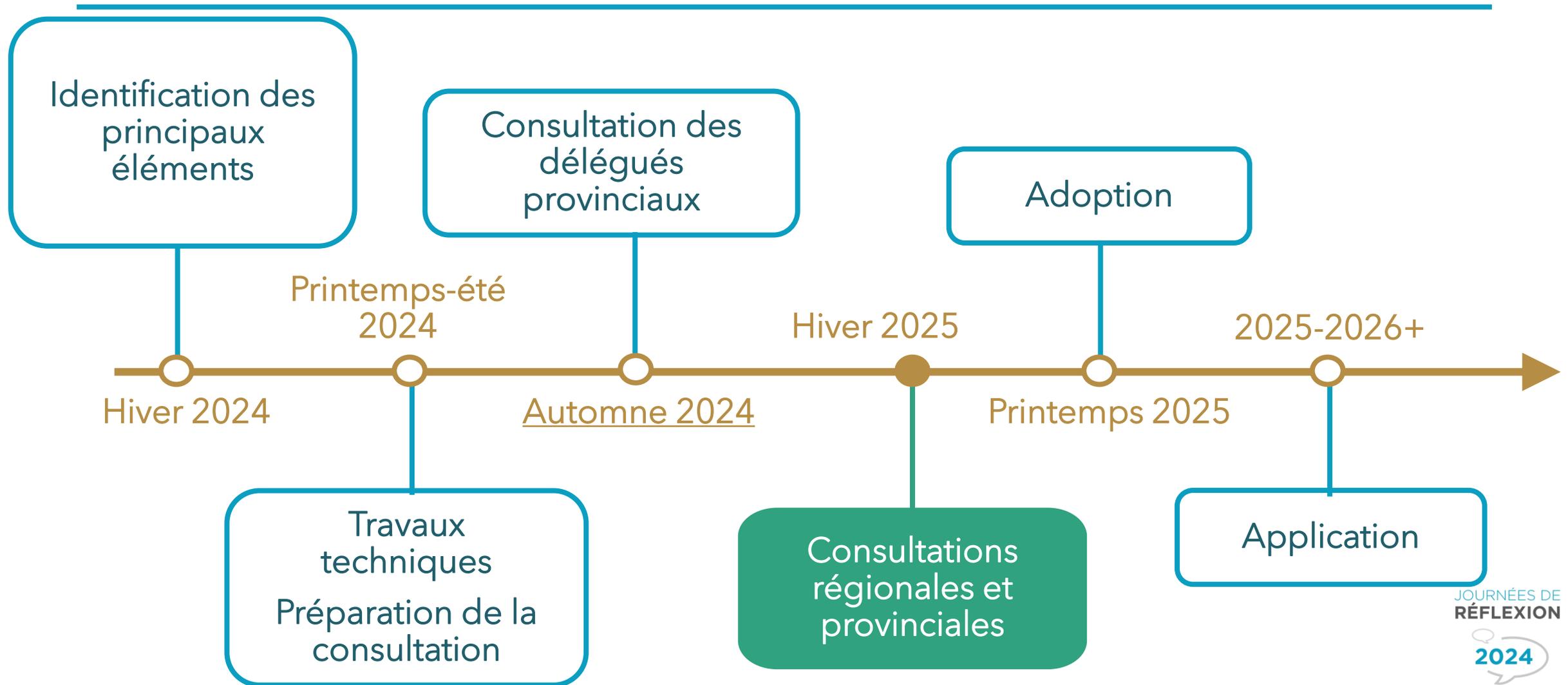
- Produire le lait requis par le marché
  - Émission de 12,5 % depuis 2019 et journées additionnelles
  - Taux de remplissage moyen du quota alloué au P5 >100 % depuis 2019
- Permettre une flexibilité qui reconnaît à la fois les réalités de la ferme et du marché
  - Émission de quota non cessible pour compenser les fermes en arrêt pour force majeure
  - Réactivité aux journées additionnelles pour répondre au marché
  - Diminution graduelle du non reportable

# En gardant en tête nos valeurs guides

---

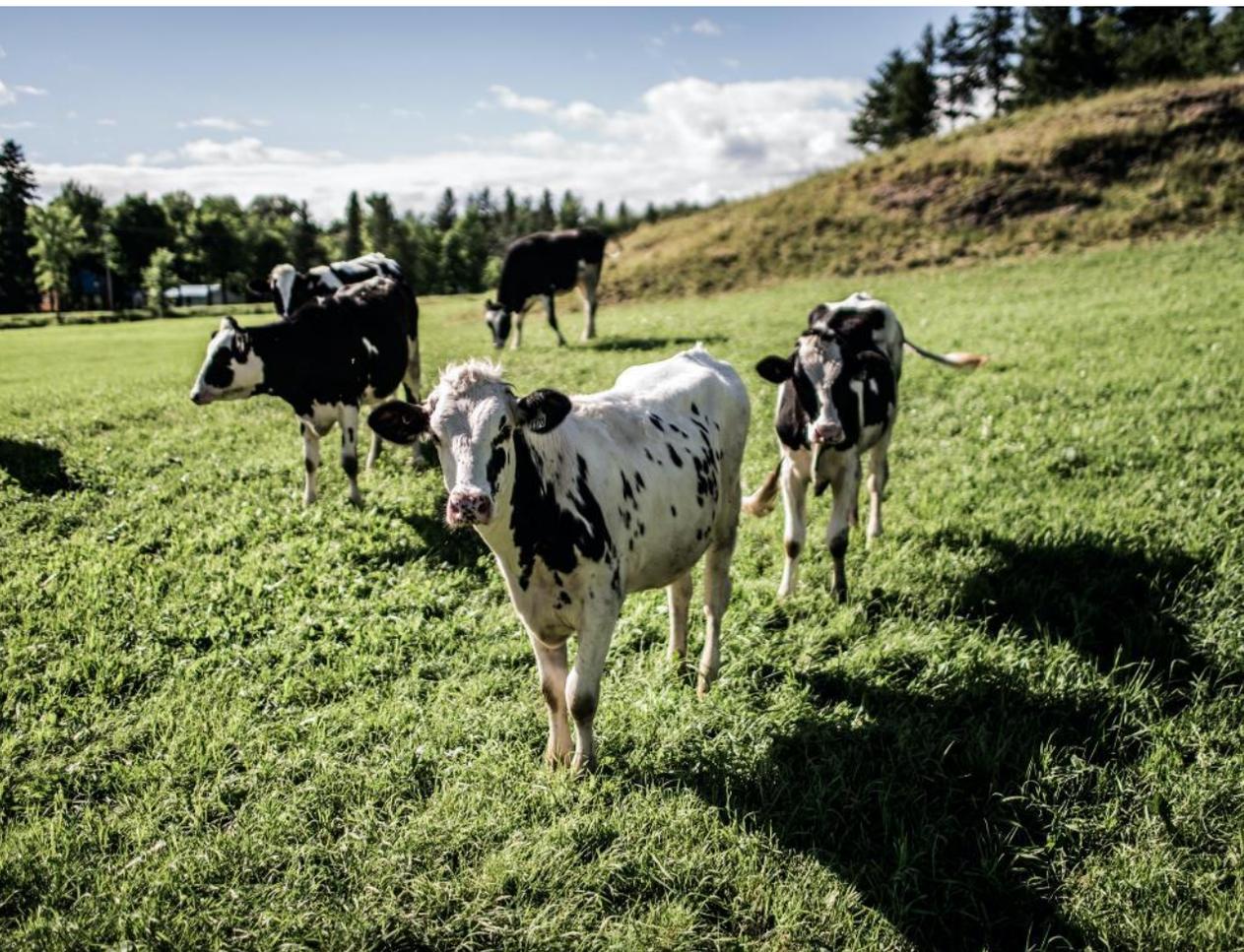
- **Accessibilité** : que les règles permettent l'accès au quota à l'ensemble des producteurs équitablement, et ce, tant financièrement que quantitativement
- **Transparence** : que les règles permettent la plus grande transparence dans les transactions. Le quota est un outil collectif devant générer ses bénéfices par sa production et non par son commerce
- **Crédibilité** : des règles qui maintiennent la crédibilité du système tant auprès des producteurs que de l'environnement externe

# Démarche de la révision de la politique de quota





Les Producteurs  
de lait du Québec



## Sujets P5

- Quota non cessible
- Prix plafond
- Fusions

JOURNÉES DE  
RÉFLEXION

2024

# Pourquoi ces sujets?

---

- Volonté exprimée par différentes provinces de consulter les producteurs sur ceux-ci
- Favoriser une démarche uniforme des cinq provinces du P5 pour ce faire

# Quota non cessible : contexte

---

- Un outil de gestion de la production complémentaire à l'émission de quota cessible et aux journées additionnelles
- Pourquoi?
  - Émettre du quota non cessible quand la croissance des marchés n'est pas confirmée
  - Cristalliser en quota cessible lorsque les conditions le permettent
  - Éviter de profiter des bénéfices de la vente de ce quota avant que la croissance ne soit confirmée

# Quota non cessible : résultats de la consultation des délégués du P5

---

Êtes-vous favorable à la réintroduction du quota non cessible?

→ 4/5 provinces ne sont pas favorables.

## Avantages du quota non cessible

- Outil additionnel pour gérer la production
- Ajustements temporaires de moins de 3 % (<1 journée additionnelle), sur une période de temps permettant un ajustement
- Évite de convertir du marché incertain en capital à la vente

## Désavantages du quota non cessible

- Besoin d'expliquer cette nouvelle lecture du marché
- Incertain sur le temps de la mesure : annoncer le début et la fin ou la conversion en quota cessible
- Effet sur les ventes partielles de quota

# Prix plafond : contexte

---

- Depuis août 2015, fixé à 24 000 \$
  - Préoccupation de certains producteurs par rapport à l'équité et la transparence entre les ventes publiques et privées (transferts vs SCVQ)
- Maintenir l'équité entre les producteurs qui restent en production et ceux qui quittent
- Trois voies possibles : maintenir, augmenter ou diminuer le prix plafond

# Prix plafond : résultats de la consultation des délégués du P5

Depuis août 2015, le prix plafond du quota est de 24 000 \$. Quel énoncé décrit le mieux votre opinion (maintenir, baisser ou augmenter)?

→ 4/5 provinces souhaitent le maintien du prix plafond actuel.

## Avantages de maintenir le plafond actuel

- Offre une prévisibilité et maintient un environnement d'affaires connu
- Permet un accès aux producteurs de toutes tailles, petits ou grands
- Est un atout politique fort pour protéger la gestion de l'offre

## Désavantages de maintenir le plafond actuel

- Pourrait entraîner une diminution du quota à vendre, car favorise les transferts

# Fusions : contexte

---

- Recherche par certains producteurs d'autres moyens que l'échange de quota pour croître
  - Réalité des provinces où il y a moins de fermes et donc, de possibilités que du quota soit vendu
- Demande de certaines provinces d'étudier la question pour permettre de regrouper des entités légales ou de permettre à des producteurs d'acheter des exploitations laitières et de combiner deux quotas sur un seul site

# Fusions : résultats de la consultation des délégués du P5

Actuellement, les fusions ne sont pas autorisées. Êtes-vous favorable à la mise en œuvre d'une politique visant à autoriser les fusions ?

→ 2/5 provinces ne souhaitent pas autoriser les fusions. 1/5 est partagée sur le sujet et 2/5 sont en faveur.

## Avantages des fusions

- Améliore l'efficacité des fermes fusionnées
- Permet un accès à une croissance plus rapide que celle offerte autrement

## Désavantages des fusions

- À l'encontre de la transparence et de l'équité entre producteurs pour l'accès au quota
- Accélérer la consolidation des fermes : impact sur les services, la vitalité régionale et l'appui à la gestion de l'offre
- Pourrait mener à l'apparition de fermes difficilement transférables

# Constats

---

- Au Québec à la suite de la discussion des délégués :
  - Pas d'intérêt majoritaire à développer des exemples de politique pour les fusions et d'ajustement du prix plafond du quota : ne permettent pas de répondre aux objectifs du plan stratégique pour la durabilité des fermes
    - Pour les fusions, présence de la Régie des marchés qui offre une option aux producteurs
  - Intérêt pour le quota non cessible en lien avec le plan stratégique (accessibilité et durabilité), mais qui n'est pas partagé avec les autres provinces du P5
- Pas de consensus sur ces sujets au niveau P5, qui nécessitent l'unanimité pour être modifiés

# Suite des consultations P5

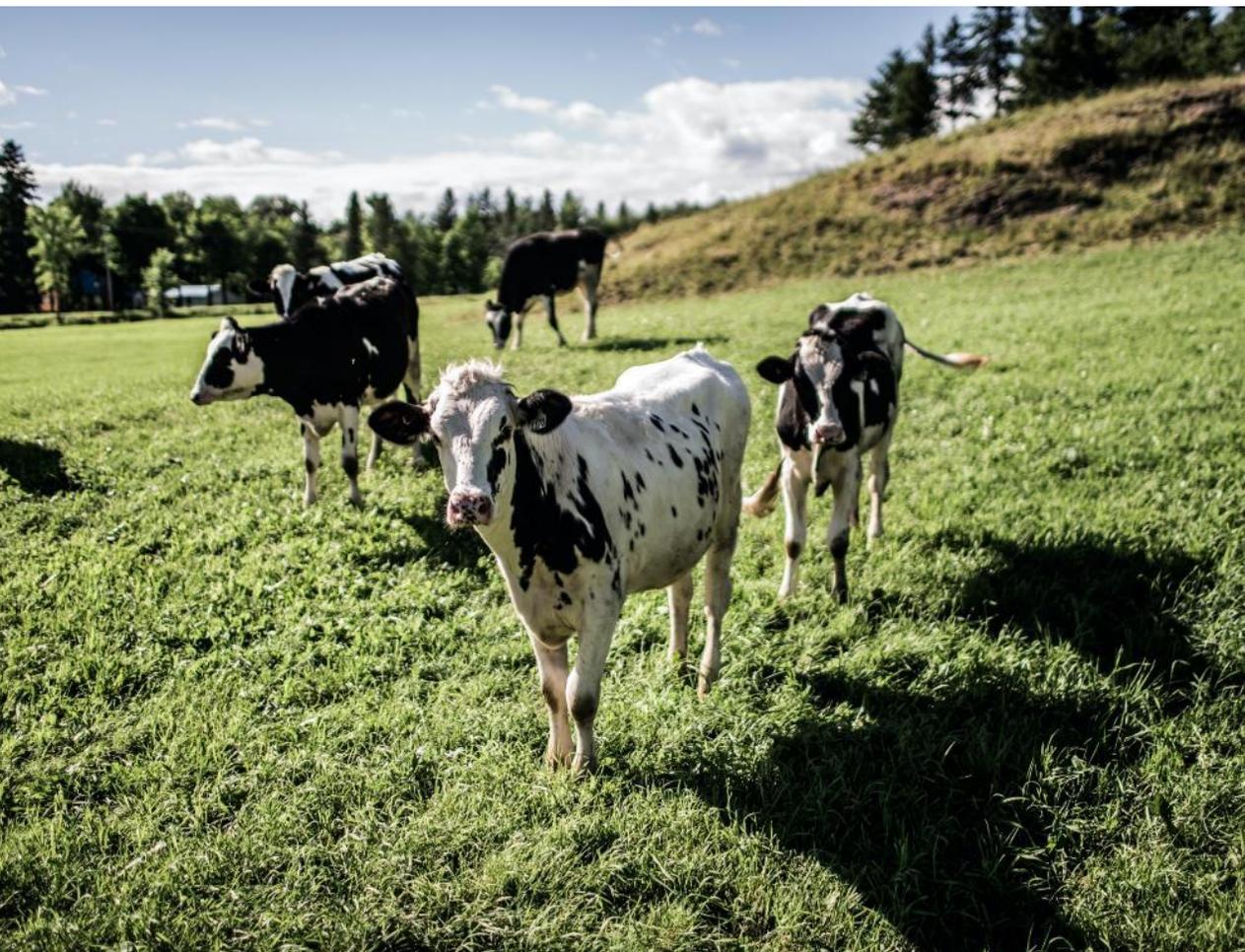
---

- Cet hiver :
  - Informer les producteurs des différentes réflexions et orientations des délégués des provinces du P5
  - Recueillir les commentaires complémentaires sur ces sujets lors des moments de discussions ou consultations avec les producteurs
- Ce printemps :
  - Finaliser la discussion du P5 à propos de ces sujets afin de voir si certains sont retenus pour être approfondis dans la prochaine année
- Juillet :
  - Annonce du résultat final de la révision de la politique de quota

# Questions pour discussion

---

- Êtes-vous en accord avec les constats par rapport aux sujets présentés et les objectifs stratégiques des PLQ?
- Avez-vous des commentaires additionnels à formuler?

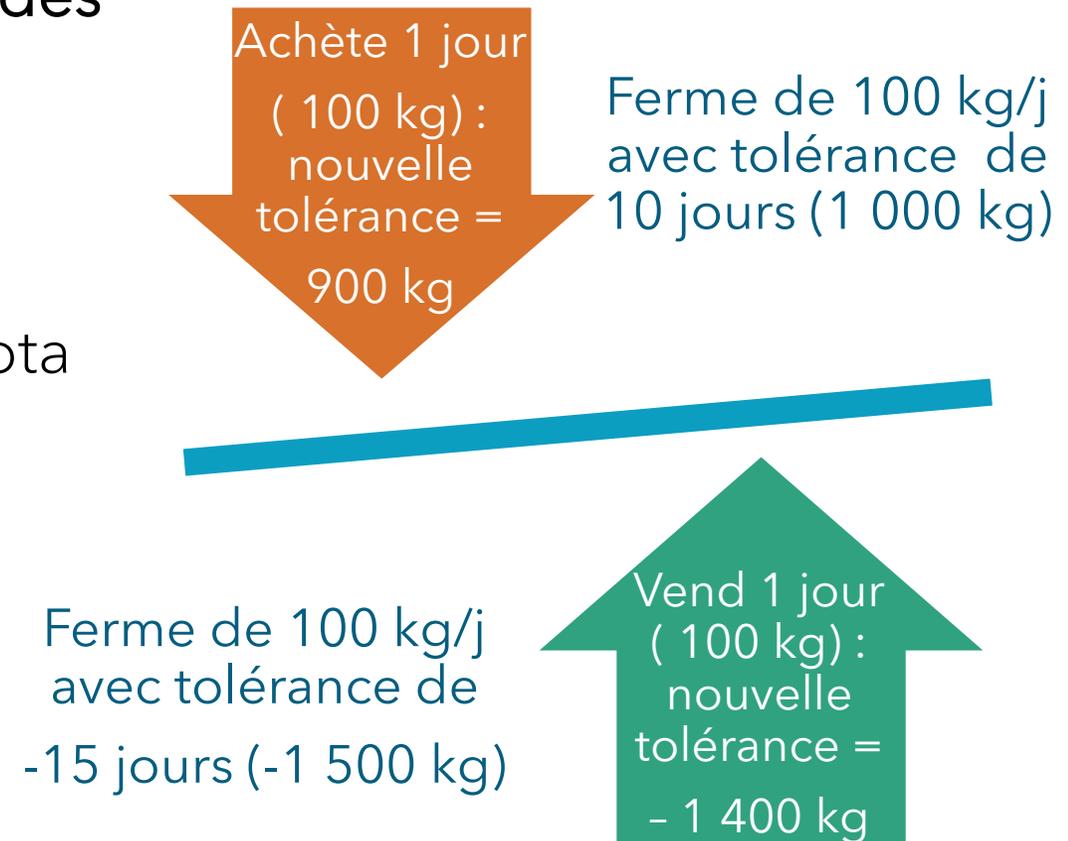


## Sujet Québec - Ontario

- Échange de crédits

# Qu'est-ce que l'échange de crédits?

- Permet d'ajuster sa tolérance par des transactions de crédits
- 1 crédit vendu = 1 kg de moins à produire plus tard ou 1 kg de quota non reportable évité
- 1 crédit acheté = 1 kg de plus à produire plus tard ou 1 kg de hors-quota évité



# Pourquoi consulter sur ce sujet maintenant?

---

- Moins de flexibilité pour les situations particulières qui peuvent arriver à la ferme depuis le passage à -15 jours de tolérance négative en 2022
- Le Québec et l'Ontario sont les seules provinces canadiennes qui n'ont pas d'échange de crédits

# Quel est l'objectif d'un échange de crédits?

---

- Offrir un outil additionnel pour plus de flexibilité aux producteurs qui ne sont temporairement pas en mesure de produire tout leur quota ou qui veulent produire plus de lait

# Échange de crédits : avantages et désavantages

Avantages	Désavantages
Contribuer au remplissage du quota et meilleure réactivité à la croissance de marché	Moins d'incitatifs à arrimer la production avec le quota
Outil supplémentaire pour les producteurs afin de gérer plus rapidement les situations sur la ferme (sous ou sur production)	Potentiel d'avoir des producteurs qui conservent du quota sans le vendre, ce qui diminuerait le quota offert à la vente
Diminuer les déplacements d'animaux d'une ferme à l'autre pour remplir le quota	S'il n'y a pas de prix fixe, il y a moins de certitude pour les acheteurs.

Environ 30 % du quota venant de ventes partielles sur le SCVO, proportion qui pourrait diminuer

# À quelles autres situations pourrait répondre l'échange de crédits?

---

**Durabilité des fermes :**  
investissements réalisés  
et d'autres à venir pour le  
Code de pratiques

- Pour la réalisation de projets à la ferme :
  - Plus de flexibilité pour gérer les aléas de rénovation et de construction
  - Actuellement, transfert de quota durant six mois possible lors de rénovations : échange de crédits pourrait être une alternative ou complémentaire à cette politique
- Si la ferme a une capacité excédentaire de production :
  - Améliorer la couverture des frais fixes
  - Favoriser la rentabilité à la suite d'un projet d'agrandissement, en complément aux acquisitions de quota

# Pour les situations graves : cas de force majeure

---

- Pertinent et accessible pour les situations identifiées
  - Maladie ou décès de l'exploitant
  - Sinistre des bâtiments (feu ou écrasement)
  - Maladie sévère de 25 % et plus des vaches
- Stable en termes de nombre de fermes, mais quantité de quota prêtée croissante
  - Taille des fermes en cas de force majeure
  - Prolongations accordées par la Régie
- Entraîne le paiement collectif de 5\$/jour par kg de quota prêté aux PLQ, soit 0,22 \$/hl en 2023, compensé par l'émission de quota non cessible (1 %)

Politique actuelle

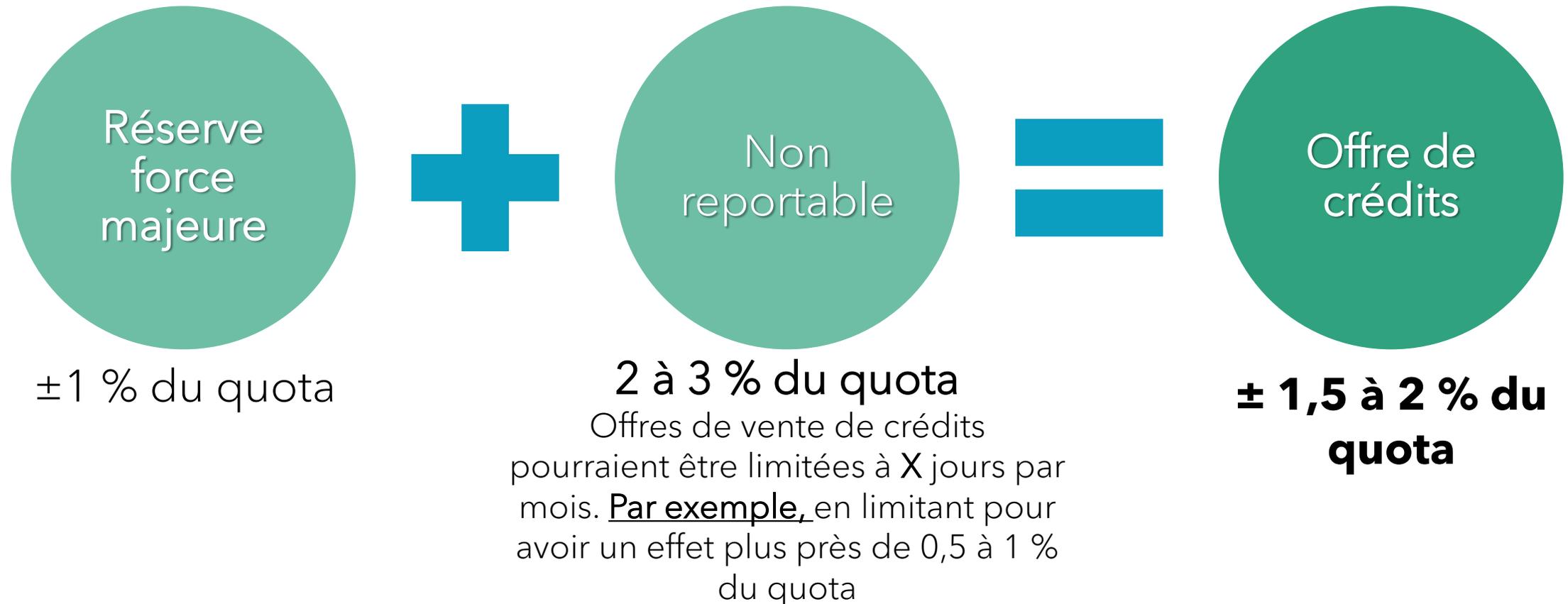
# Pourquoi orienter les crédits liés aux cas de force majeure vers l'échange de crédits?

---

- Possibilité de produire plus ou moins que le % émis actuellement : flexibilité additionnelle pour les producteurs
- Coût assez similaire que ce qui est payé collectivement, mais uniquement assumé par ceux qui souhaitent produire plus
- Évite d'accentuer le non reportable par l'émission de quota non cessible pour les fermes qui ne sont pas en mesure de le produire

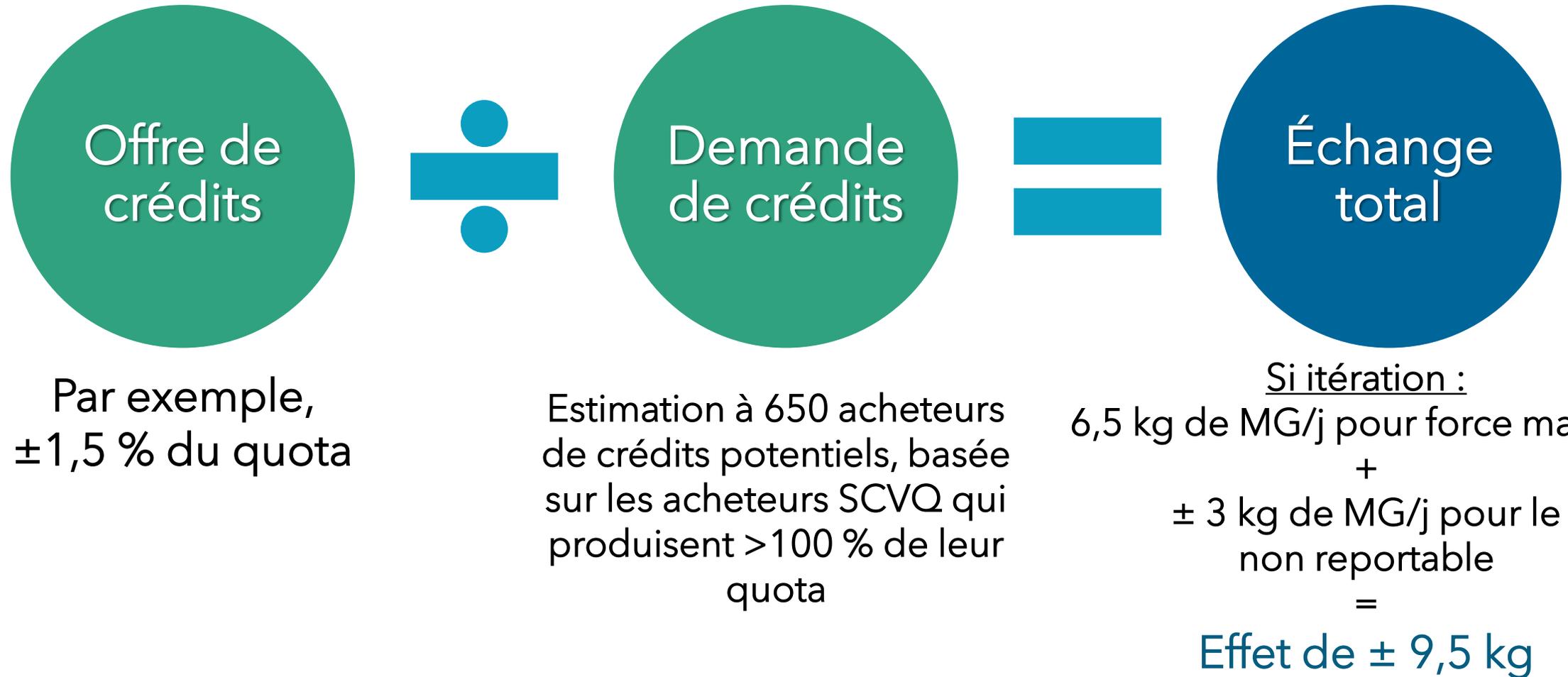
# Qu'est-ce que ça peut représenter comme production échangée annuellement?

---

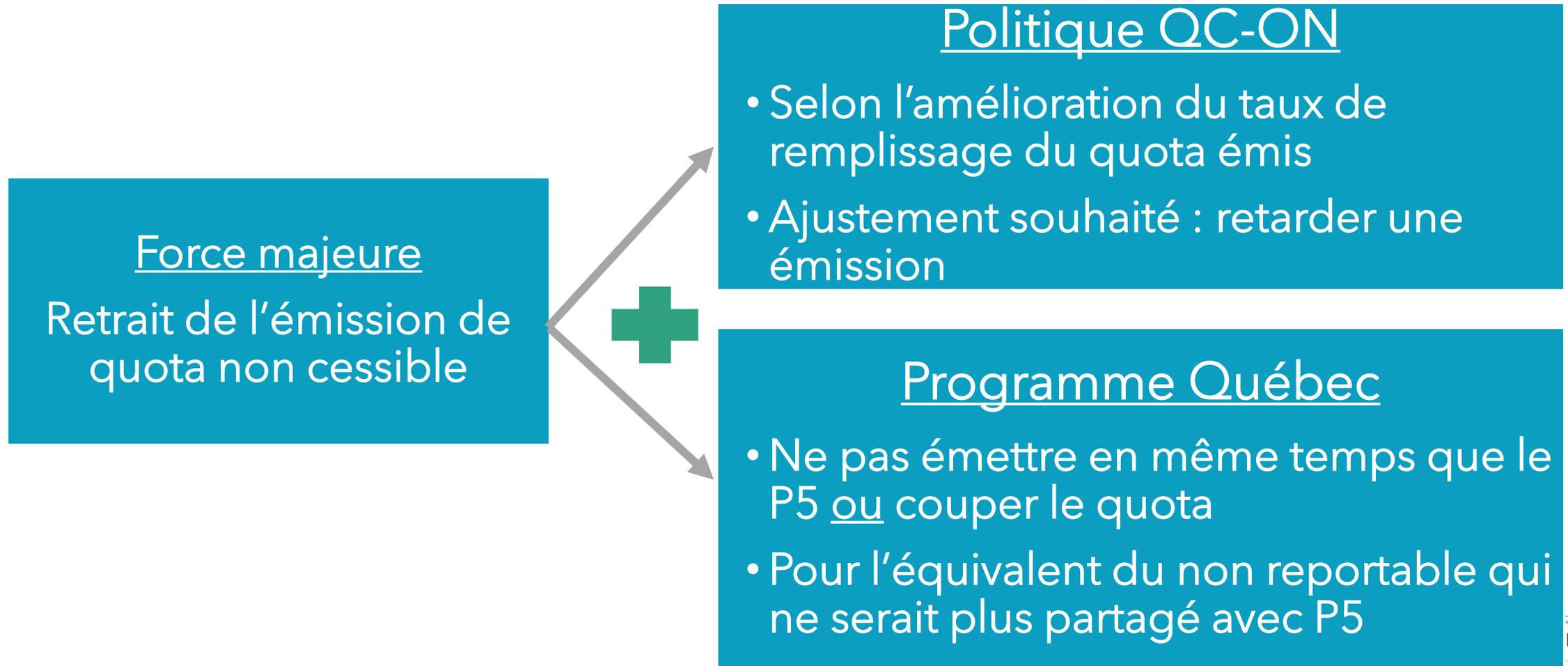


# Qu'est-ce que ça peut représenter annuellement?

---



# Quel serait l'impact sur l'émission de quota?



# Suite des consultations Québec - Ontario

---

- Cet hiver :
  - Obtenir l'avis des producteurs sur les grands concepts de l'échange de crédit
- Ce printemps :
  - Mettre en commun les avis recueillis à propos de l'échange de crédits pour voir si la proposition retient une attention suffisante dans les deux provinces pour poursuivre la discussion
- Juillet :
  - Annonce des prochaines étapes, le cas échéant :
    - Développement de paramètres plus précis à présenter aux producteurs
    - Calendrier potentiel d'implantation

# Questions pour la discussion

---

- Êtes-vous en accord avec le concept et ses objectifs?
  - Êtes-vous en accord avec le fait de diriger le quota des fermes en cas de force majeure vers l'échange de crédits?
- Souhaitez-vous limiter l'impact sur l'émission de quota et le remplissage du marché, par exemple en limitant les offres de vente pouvant être faites par une ferme mensuellement?
- En l'absence d'une politique harmonisée entre le Québec et l'Ontario, souhaitez-vous aller de l'avant malgré l'impact potentiel sur le droit de produire du Québec?



## Sujet Québec

- Attribution des quantités vendues sur le SCVQ par itération

# Qu'est-ce qu'on entend par itération complète?

---

- Répartition de 100 % des quantités offertes à la vente par itération de 0,01 kg
- Accès au quota sur le SCVQ égal pour toutes les fermes ayant déposé une offre d'achat
- Taille des fermes prise en compte par la mise maximale, si celle-ci est atteinte

# Qui fait des offres d'achat sur le SCVQ?

Strate de quota (kg de MG/j)	Fermes en août 2024	Au moins une fois <u>depuis 2020</u>	Au moins une fois <u>en 2023</u>
0-25	133	20 %	5 %
25-50	701	48 %	19 %
50-75	1 129	70 %	35 %
75-100	861	78 %	47 %
100-125	507	87 %	58 %
125-150	300	87 %	65 %
150-200	325	91 %	71 %
200-325	204	96 %	79 %
> 325	90	100 %	96 %
<b>Total</b>	<b>4 250</b>	<b>73 % (3 112)</b>	<b>45 % (1 913)</b>

Mouvement du quota

Fermes actives en 2024  
qui ont fait des achats sur  
le SCVQ

Année	% des fermes
2020	54 %
2021	55 %
2022	54 %
2023	45 %
<b>2024 (8 mois)</b>	<b>43 %</b>

# Quelle est la quantité obtenue par des offres d'achat maximales sur le SCVQ en appliquant cette mesure?

6 mois : mai à octobre 2023	40 kg (mise 7 kg)	75 kg	120 kg	Itération 100 %	300 kg	500 kg
Quantité moyenne mensuelle	0,46	0,47	0,57	0,59	0,98	1,43
Quantité totale pour 6 mois	3,10	3,20	3,89	4,05	6,63	9,68

- Les producteurs d'environ 140 kg de quota et moins auraient obtenu plus de quota à l'achat
- Attention! Nécessite d'avoir la capacité d'accueillir cette croissance : financière, installations, main-d'œuvre, alimentation animale...

# Pour la réflexion...

---

## → **Échange de crédits :**

- Offre plus de flexibilité à toutes les fermes
- Oriente l'absence (force majeure) ou une partie de la sous-production vers les fermes en mesure de produire plus, souvent plus grandes

## → **Attribution du quota par itération :**

- La croissance du marché reste répartie au prorata lors des émissions
- La croissance par l'acquisition de quota est une opportunité offerte à toutes les fermes. L'itération offre une possibilité accrue aux fermes de moins de 140 kg qui souhaitent croître

# Questions pour la discussion

---

- Êtes-vous en accord avec le changement du mode d'attribution du quota sur le SCVQ (50 % prorata et 50 % itération) par une itération complète des quantités?

Atteignons-nous un certain équilibre et une équité dans les mesures favorisant la durabilité de toutes les fermes?



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec



Merci!